

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication immédiate

### **INVESTISSEMENT DE 9 MILLIONS \$ LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE SE POSITIONNE COMME UNE VITRINE TECHNOLOGIQUE EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION**

Saint-Hyacinthe, le mercredi 20 mai 2009 – Dès la fin de la présente année, les milliers de tonnes de boues produites annuellement par la station d'épuration seront traitées suivant une nouvelle approche beaucoup plus respectueuse de l'environnement, qui aura pour effet d'éliminer désormais les coûts occasionnés par le transport et la disposition à l'extérieur de la municipalité.

À cet égard, la décision d'investir 9 millions \$ a été entérinée lors de l'assemblée publique du Conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe le lundi 4 mai dernier approuvant du même coup un règlement d'emprunt couvrant la totalité de l'investissement.

Évidemment, ce projet d'envergure n'est pas le fruit du hasard et s'explique par le fait qu'au cours des dix dernières années, les coûts de disposition des boues municipales de l'usine d'épuration ont littéralement explosé sur le marché et ce, autant pour Saint-Hyacinthe que pour toutes les municipalités environnantes devant en disposer de la même façon. En fait, de façon plus concrète, on constate que, depuis 1999, les coûts ont grimpé de plus de 300 %, passant de 21,31 \$ la tonne métrique à 92,35 \$ la tonne métrique en 2009.

Toutefois, comme le contrat de disposition actuel des boues municipales prend fin le 31 décembre 2009 et que les prix récents obtenus par d'autres villes voisines nous démontrent de nouvelles augmentations qui devraient nous amener à un taux de 106 \$ la tonne à compter de 2010, l'organisation municipale a compris, il y a déjà un moment, qu'elle avait l'obligation de réagir et de développer une nouvelle approche en matière de traitement en vue de réduire ses coûts de façon significative.

Du même souffle, il apparaissait essentiel de recourir à une technologie reconnue, qui a déjà fait ses preuves au Québec ou ailleurs, et qui s'inscrit dans la lignée de la politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles (1998-2008), laquelle invite les municipalités à se doter d'un plan directeur de gestion des boues municipales et industrielles qui tienne compte de la provenance, de la quantité et de la qualité des boues générées sur le territoire, tout en déterminant, dans la mesure où cela est avantageux d'un point de vue environnemental, si leur valorisation peut être privilégiée.

Après avoir considéré diverses options ou choix technologiques, tels la valorisation agricole, le compostage, les technologies OHAP ou INOS, la Ville de Saint-Hyacinthe s'est finalement positionnée en faveur de la solution « digestion anaérobie » associée au séchage thermique qui contribue à optimiser le traitement.



Après avoir consulté la littérature technique avec minutie et effectué des visites d'installation en opération, il est apparu que la digestion anaérobie représentait l'option à la fois optimale et la plus avantageuse puisque, en plus de réduire le volume de boues, cette approche produit du biogaz, en l'occurrence le méthane, qui peut être utilisé afin de combler certains besoins énergétiques de la station. Mais comme la quantité de boues produites annuellement totalise 13 660 tonnes, cela permet de produire environ 3 000 000 de BTU à l'heure qui seront destinées à alimenter un assécheur thermique dont le rôle sera d'accroître la siccité de la boue déshydratée de 25 à 90 %, diminuant encore davantage le volume de boues résiduelles à disposer.

Par ailleurs, l'analyse économique démontre que le budget annuel de disposition des boues, qu'on estime pour 2010 à 1 441 600 \$, pourra être ainsi réduit à 95 600 \$, nous permettant conséquemment d'économiser annuellement 1 345 900 \$ de façon récurrente, et ce, sans considérer l'augmentation future des coûts de disposition. Ajoutons également que les boues digérées permettront de diminuer l'usage de certains produits chimiques (chaux, polymère, etc.), ce qui entraînera des économies supplémentaires au niveau de l'opération.

Ainsi donc, l'économie totale annuelle représente 1 435 900 \$, ce qui fait que le remboursement du règlement d'emprunt de 9 000 000 \$ sera assumé par les économies générées sur une période n'excédant pas 6,2 ans. Si en plus, des subventions étaient au rendez-vous, ce qui n'est pas exclu puisque des démarches sont actuellement menées dans le cadre de programmes gouvernementaux existants ou à venir, le retour sur l'investissement pourrait être encore plus court. Et le plus beau dans tout cela, c'est qu'une fois l'emprunt remboursé, les économies récurrentes continueront de profiter aux Maskoutaines et Maskoutains, ce qui aura certes un impact positif au plan de la fiscalité.

Dans cette perspective, les citoyennes et les citoyens peuvent se réjouir du virage qu'entreprend la Ville de Saint-Hyacinthe en matière de gestion des boues provenant de la station d'épuration. Non seulement cette nouvelle approche met la municipalité à l'abri d'augmentation de coûts à l'égard du traitement des boues produites à la station mais en plus, l'orientation retenue permet d'autofinancer une technologie qui servira pendant de très nombreuses années en plus de dégager, dans 5 ou 6 ans, des économies substantielles pour les contribuables. Tout aussi important, en recourant à la biométhanisation, nous obtenons l'énergie nécessaire pour alimenter l'assécheur thermique qui viendra diminuer de façon très importante la quantité des boues à disposer, en plus d'ouvrir tout un pan de possibilités tant au niveau de la valorisation des boues résiduelles qu'au niveau de la cogénération.

Mais ce qu'on doit retenir par-dessus tout, c'est que cette approche s'avère on ne peut plus respectueuse de l'environnement, puisque nous traiterons les boues sur place, ce qui contribue directement à la réduction des gaz à effet de serre (GES). De plus, ce projet s'intègre parfaitement avec les composantes existantes de l'usine et il a le mérite d'avoir été réfléchi et développé par les employés municipaux qui n'ont pas hésité à s'investir pour en assurer sa concrétisation.



En somme, on conçoit qu'il s'agit là d'une décision stratégique importante qui fait en sorte que la Ville de Saint-Hyacinthe s'impose de plus en plus comme un leader au plan environnemental, elle qui se prépare à adopter une ambitieuse politique environnementale, tout en se positionnant comme une vitrine technologique, puisque ce projet a reçu un appui enthousiaste du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et qu'il est suivi de près par tous les intervenants œuvrant dans le domaine du traitement des eaux usées.

-30-

Source: Direction générale  
450 778-8303